



## Maître de l'interprétation ou gardien du sommeil ?

*Serge Cottet*

"Essai°3"

Publié le 2 septembre 2020 | Editions Publication du département de psychanalyse Paris 8

[rêve](#)

« Texte choisi par Bruno De Halleux »

### Maître de l'interprétation ou gardien du sommeil ?

Serge Cottet

Peut-on aujourd'hui, cent ans après la publication de *La science des rêves* de Freud, mettre en question l'affirmation selon laquelle l'interprétation du rêve est la voie royale de l'inconscient ?

Tel n'est pas mon point de vue mais, en revanche, vient une autre question : est-ce que l'interprétation du rêve est la voie royale de l'interprétation en psychanalyse, comme d'ailleurs d'autres formations de l'inconscient ? On a parlé d'un discrédit jeté par Lacan sur le rêve. C'est à la fois vrai et faux. Si l'on se fonde sur le Séminaire IV et nombre des suivants, jusqu'en 1964, on peut évidemment prouver le contraire. Cependant, il est vrai que, environ après cette date, c'est-à-dire à partir du Séminaire XI, le rêve, l'inconscient, et la dialectique du désir et de la demande ne sont plus les catégories dominantes de l'orientation lacanienne. La logique du fantasme, l'irruption du réel du symptôme laissent une place plus discrète aux formations de l'inconscient.

Dans les années 50-60, Lacan assigne à l'interprétation du rêve une fonction à la fois épistémologique et polémique. Il s'agit de sensibiliser ses élèves à la dimension du discours de l'Autre et à l'inconscient comme structuré comme un langage. Par ailleurs, il s'agit de dénoncer les erreurs et les déviations des postfreudiens qui méconnaissent la différence du symbolique et de l'imaginaire que les rêves, au contraire, mettent en plein jour. A cette époque, le retour à Freud est retour à la première topique, celle de la rhétorique de l'inconscient. Or, celle-ci n'est nulle part plus active que dans les rêves où l'imaginaire est entièrement surmonté par la structure du rébus et de l'écriture. C'est aussi la voie royale du désir de l'Autre. D'où le privilège des rêves typiques de l'hystérique pour le démontrer : la dame aux radis, la dame à l'opéra, la spirituelle bouchère et son saumon, Dora et sa boîte à bijoux.

Par ailleurs, pour sensibiliser ses élèves à ce champ de l'Autre et à la structure de l'inconscient, Lacan isole, avec les rêves d'obsessionnels, les signifiants du savoir comme agent du refoulement ; par exemple le fameux : *il ne savait*

*pas qu'il était mort* ou *le rêve du père dont l'enfant brûle*. Le père comme Dieu est inconscient.

Enfin, une troisième fonction heuristique ou pédagogique est confiée au déchiffrement des rêves : il s'agit de réveiller le psychanalyste qui interprète de travers, confond la clé phallique avec la mère phallique, l'imaginaire avec le symbolique, les histoires de foutre avec la fonction paternelle. Prenons pour exemple la critique d'Ella Sharpe dans *le Séminaire*, « Le désir et son interprétation » avec l'examen du rêve central de L'homme en capuchon. Dans le même registre, Lacan critique, à travers le cas célèbre de Ruth Lebovici, l'interprétation d'un rêve et la célèbre bombe à Fly-tox, l'orientation d'un Bouvet alors contrôleur du cas [1]. Madame Lebovici n'induit rien moins qu'une perversion transitoire du fait d'une interprétation fautive du rêve de L'homme à la cuirasse. L'interprétation, au nom de la mère phallique, échoue à faire entrer la fonction paternelle comme limite et appel à une normativité du désir. C'est qu'à l'époque le rêve atteste d'un désir de reconnaissance, il convoque l'interprétation, d'autant plus que c'est un rêve de transfert.

Cependant, nous ne pouvons en rester là. La critique de l'inconscient freudien dans les années 60, la distinction entre « l'inconscient freudien et le nôtre » n'est pas sans retentissement sur la place à accorder aux rêves dans la pratique psychanalytique.

Le privilège, accordé jusque là aux formations de l'inconscient comme lieu paradigmatique de l'irruption de la vérité, va bientôt faire place à la définition d'un inconscient comme savoir inscrit dans le réel. La dialectique du désir et du désir de l'Autre va être supplantée par une doctrine du réel de l'inconscient dont la doctrine nouvelle de la lettre va être le vecteur.

Jacques-Alain Miller date cette bascule de 1968, dans *Radiophonie*. Une nouvelle épistémologie doit s'en déduire. L'entrée en matière du chiffre et du déchiffrement comme satisfaction *sui generis* est indépendante de l'effet de signification, ce qui discrédite l'idéologie plus ou moins mystique d'une transcendance du rêve. Récemment, Jacques-Alain Miller a appliqué au *Witz* cette rectification épistémologique qui prend en compte le réel du chiffre ou le plaisir propre au bricolage du signe. Un angle de vue comparable devrait éclairer l'interprétation du rêve aujourd'hui.

J'ai moi-même soulevé le problème de l'importance accordée aux rêves par les patients en fin d'analyse : cinq ans d'expérience de la passe confirment mon appréciation de naguère. Les passants parlent beaucoup de leurs rêves avec l'idée d'un effet conclusif, parfois oraculaire. J'avais trouvé curieux à l'époque, cette sorte de fascination pour le rêve, tenu pour l'ombilic de leur parcours analytique, à la façon d'une vérité transcendante qui parlait toute seule et pour laquelle toute interprétation cessait d'être utile, à la façon d'une prosopopée : moi la vérité de la fin d'analyse, je parle. C'est dans ce contexte que j'avais évoqué le déclin de l'interprétation.

A l'époque où la traversée du fantasme, la pulsion, la jouissance mettaient les passants au travail, on pouvait s'étonner que le message du rêve soit avancé comme critère de terminaison. D'autant plus qu'il n'était pas interprété. On peut toutefois expliquer ce prestige par une propriété des rêves des névrosés. Comme Freud l'avait déjà dit, tous les rêves des analysants sont des rêves de guérison. Ils anticipent la fin. C'est le noyau rationnel du rêve prémonitoire. Freud note que le rêve est pressé. Il va plus vite que l'analyse elle-même. Spéculant sur la fin de l'analyse, il idéalise la cure. La raison en est que le rêve est absolument égoïste et ne fait que protéger le narcissisme du sujet ou, selon l'expression énigmatique de Lacan, « le narcissisme de son désir ». Lacan souligne avec force l'aspect principal du rêve : il est le gardien du sommeil. Il protège le sujet d'un réveil de la pulsion. Celle-ci vient-elle enfoncer un coin dans cette bulle et c'est le cauchemar !

En termes lacaniens, on peut apprécier autrement cette désaffection ou ce désamour, comme on dit aujourd'hui, pour le paradigme du rêve. Le rêve spéculé sur l'Autre et le postule. Cependant, l'enseignement de Lacan, dans la mouvance de *Radiophonie*, avance une doctrine différente des rêves. Dans son commentaire du 20 novembre 1973 d'un des derniers textes de Freud, d'ailleurs introuvable à l'époque, de 1925, « Les limites de l'interprétable » [2],

Lacan renoue avec la thèse du rêve, gardien du sommeil, opposée à l'effet de réveil que l'interprétation analytique doit produire. En même temps, Lacan discrédite le rêve dans ses prétentions à fonctionner comme communication. Anticipant déjà sur un effet joycien, propre au signifiant du rêve, il précise que ce dernier opère un chiffrage non pour communiquer mais pour jouir, il est *Lustgewinn*. Encore que ce chiffrage n'ait pas poussé très loin la limite des significations transcendantes. C'est le sens sexuel. En général, le rêve se dégonfle avant d'aller très loin et le sommeil reste à l'abri de la jouissance. Ainsi, voit-on se dissiper les prestiges de l'effet de sens. L'inconscient est réduit à une écriture de la jouissance, à une tentative d'écrire le rapport sexuel. En ce sens, le rêve est indicateur de ceci : jusqu'à quel point le sujet jouit de l'inconscient comme des deux mamelles du chiffrage et du déchiffrage. Dans le commentaire qu'il fait des effets à la Joyce, lisibles dans le rêve, Jacques-Alain Miller remarquait, dans son introduction au volume sur *Joyce avec Lacan*, que l'inconscient lacanien, s'il est bel et bien « structuré comme un langage, n'est pas d'emblée discours de l'Autre : il ne le devient que par l'artifice de l'expérience analytique » [3], c'est-à-dire du fait d'une supposition. Il est vrai que les rêves s'adressent à l'analyste et postulent l'Autre aussi bien, mais ils ne sont pas les oracles de l'Autre. On a beau dire qu'il y a du réel dans le rêve, ce réel n'est pas le vrai. Rien n'empêche le réel de mentir. Le réel du rêve concerne plutôt le caractère irréductible du signifiant à produire des effets de signifié, La réduction du signifiant au signe écrit, l'accent mis sur la jouissance pure du signe écrit, promeut un mode de chiffrage, au-delà du sens joui que seul un certain travail du signifiant permet, comme par exemple, l'écriture mathématique où se satisfait le désir du mathématicien.

En revanche, on peut attendre d'une fin d'analyse qu'elle ouvre sur une autre jouissance que celle du signifiant dont le rêve, lui, s'abreuve.

Le rêve donc un bon indice de la symbiose et non de l'opposition, trop souvent proclamée, entre jouissance et signifiant[4]. Ce prestige de la jouissance du sens trouve en effet des limites qui concernent aussi bien l'amour de la langue que la jouissance de la rhétorique.

De plus, comme si cette critique ne suffisait pas et, dans le même temps, Lacan invite au commentaire renouvelé de l'aphorisme célèbre du chapitre 7 de la *Traumdeutung* : le travail du rêve ne pense pas. Ne cherchons pas dans le rêve le sommet de la pensée : l'essence du rêve est l'*Arbeiter*[5]. Travaillant sans maître, sans maître à penser. Sur cette question, une polémique avait suivi, dans les années 70, entre Lacan et le philosophe Jean-François Lyotard, à la suite de son article, précisément intitulé « le travail du rêve ne pense pas ».[6] Je me contente de rappeler que Lyotard croyait s'opposer à Lacan en distinguant, dans le rêve, le registre du discours et celui de l'écriture. [7] Il découvrait que le signifiant dans le rêve ne fonctionne pas comme le signifiant saussurien. Il y a autre chose que métaphore et métonymie. Il existe un pliage matériel du signifiant, un chiffonnage du syntagme qui donne lieu à un plaisir spécifique, bref une modalité de la linguisterie du rêve. Un exemple : le chiffonnage de la révolution d'octobre, condensé en -rêve d'or après pliage de l'inscription sur le drapeau qui fait le logo de *La lettre mensuelle* dans les années 60. Jean-François Lyotard en concluait à l'existence d'une vertu esthétique du rêve, ce qui n'est qu'une version post-moderne du surréalisme. Lacan, en renouant avec les considérations portées par Freud sur la spécificité des processus primaires, y dégageait un mode de satisfaction caractéristique mais qui fait coupure avec les prestiges de la vérité comme de la pensée.

En bref, il y a du réel dans le rêve et il y a une satisfaction. Ce n'est pas dire que celle-ci est de l'ordre de la pulsion. Il s'agit bien plutôt d'une passion du signifiant.

Cela dit, le rêve est à tu et à toi avec l'inconscient et Lacan peut affirmer, en 1970, qu'il « s'avère bien la voie royale à connaître sa loi. »[8]

La linguisterie du rêve, à l'instar de l'inconscient, ne coïncide guère avec l'être du sujet : « Si dans le rêve il ne pense pas, c'est pour être à l'état de peut être. »[9]

[1] LACAN J., « La Direction de la cure et les principes de son pouvoir », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 610–611.

[2] FREUD S., « Quelques additifs à l'ensemble de l'interprétation des rêves », *Résultats, idées, problèmes*, II, Paris, PUF, 1985, p. 141.

[3] MILLER J.-A., « Préface », *Joyce avec Lacan*, Paris, Navarin, Seuil, 1987, p. 11.

[4] MILLER J.-A., *La conversation d'Arcachon ; Cas rares : les inclassables de la clinique*, Paris, Le Paon, Agalma, Seuil, 1997, p. 176.

[5] LACAN J., *Télévision*, Paris, Seuil, 1973, p. 26.

[6] LYOTARD J.-F., *Discours, figure*, Paris, Klincksieck, 1967.

[7] COTTET S., « Les limites de l'interprétation chez Freud », *La Cause freudienne*, 1996, n° 32, p. 125.

[8] LACAN J., « Radiophonie », *Scilicet* 2/3, Paris, Seuil, 1970, p. 70.

[9] *Ibid.*



**École de la Cause freudienne**  
*Association de psychanalyse reconnue d'utilité publique*

© 2018-2020 ECF Paris 1, rue Huysmans - 75006 Paris, France | T:+33 01 45 49 02 68 | F:+33 01 42 84 29 76

**tupeuxsavoir.net**

Conception Kiyoi websites